

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école de la Pommeraie

Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le 18 octobre
2022 à 19 h à l'école de la Pommeraie

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Karine St-Pierre	Présidente
M. Markus Gauthier	Parent – substitut à la présidence
Mme Catherine Op de Beck	Parent
M. Laurent Jodoin	Parent
M. Steve Patenaude	Parent
Mme Sandrine Labrie	Parent
Mme Gitane Bouchard	Personnel de soutien
M. Mathieu Rousseau-Vary	Enseignant spécialiste substitut
Mme Marie-Christine Bilodeau	Enseignante
Mme Mélanie Brière	Enseignante
Mme Geneviève Gilbert	Enseignante

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Mme Mélanie Cadorette	Directrice
Mme Julie Garon	Public
M. Alexandre-Hugo Fortier	Public

ÉTAIENT ABSENTES :

Mme Marie-Ève Chavarie	Parent substitut
Mme Marie-José Rémy	Parent substitut
Mme Nancy Michaud	Service de garde
Mme Charline Bouffard	Enseignante spécialiste

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ouverture de la réunion à 19 h 04. Le quorum est constaté.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE22-23-01

Il est proposé par Mme Mélanie Brière et appuyé par Mme Gitane Bouchard d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :
Le point conférence aux parents apparaît deux (2) fois. Retrait d'un des deux points

OUVERTURE DE LA RÉUNION

3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE

CE22-23-02

Il est proposé par M. Markus Gauthier et appuyé par M. Laurent Jodoin que Mme Gitane Bouchard soit secrétaire.
Approuvé à l'unanimité

4. FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Mélanie Cadorette explique les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement.

5. FONCTIONS ET POUVOIRS DE LA PRÉSEIDENCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Mélanie Cadorette explique aussi le rôle et les pouvoirs du président ou de la présidente du conseil d'établissement.

La personne nommée à la présidence est responsable de l'animation de l'assemblée, veille à son bon fonctionnement et travaille en étroite collaboration avec la direction dans la création de l'ordre du jour. Elle est aussi la référence pour les parents qui souhaitent apporter un point ou un commentaire ou encore faire une suggestion.

Il est à noter que la personne nommée à la présidence a un vote prépondérant s'il y a une égalité.

6. DÉNONCIATION DES CONFLITS D'INTÉRÊT

Si nous travaillons pour une compagnie ou encore nous détenons un lien privilégié et qui pourrait créer un conflit d'intérêt lors de décisions à prendre au conseil d'établissement, nous sommes tenus de signer le formulaire de dénonciation de conflit d'intérêt.

7. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Une somme de 367\$ est octroyée au conseil d'établissement pour les frais de gardiennage, de déplacement (de plus de 8 km), de repas. Elle peut aussi être utilisée pour le souper de Noël des membres ou de fin d'année.

- CE22-23-03** **8. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**
Il est proposé par M. Markus Gauthier et appuyé par M. Steve Patenaude de nommer Mme Karine St-Pierre à la présidence du conseil d'établissement pour l'année 2022-2023.
Mme St-Pierre accepte.
Approuvé à l'unanimité.
- CE22-23-04** **9. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**
Mme Sandrine Labrie propose M. Laurent Jodoin, qui refuse. Monsieur Laurent Jodoin propose, appuyé par Mme Gitane Bouchard, de nommer M. Markus Gauthier à la vice-présidence du conseil d'établissement pour l'année 2022-2023.
M. Markus Gauthier accepte.
Approuvé à l'unanimité.
- CE22-23-05** **10. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE**
Il est proposé par Mme Sandrine Labrie et appuyé par Mme Mélanie Brière d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 14 juin 2022.
Adopté à l'unanimité
- Suivi**
Avant la rentrée scolaire, nous avons pu rappeler trois (3) des quatre (4) élèves qui avaient été déplacés vers une autre école. Ils fréquentent donc leur école de quartier, de la Pommeraie.
C'est ce jeudi 20 octobre qu'aura lieu la prise de photo avec la compagnie Misskit.
- 11. PAROLE AU PUBLIC**
Mme Julie Garon et M. Alexandre-Hugo Fortier sont les parents d'une élève de maternelle à notre école et les propriétaires de la compagnie Pro-Snack qui offre de petites collations décadentes. Ils nous proposent donc de faire une levée de fonds pour l'école.
Leurs produits :
Bassé (compagnie de Laval qui fabrique de petits sacs de collations santé de type randonneurs. Se décline en 11 saveurs);
Gourmaïs (compagnie de Saint-Hubert offrant des sacs de maïs soufflé salé, sucré ou sucré-salé. Se décline en 18 saveurs)
Oh Fudge (compagnie coup de cœur de Pro-snack, de Saint-Hyacinthe. (Friandises contenant 50% moins de sucre que ses semblables. Se décline en 25 saveurs)
Jerk in a Box (compagnie de la Saskatchewan offrant plusieurs saveurs de charquis de bœuf)
- CE22-23-06** **12. DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL ART. 69 - adoption**
Il est proposé par Mme Sandrine Labrie et appuyé par M. Laurent Jodoin de dispenser la lecture du procès-verbal à chaque rencontre considérant que tous les membres l'ont reçu par avance lors de l'avis de convocation.
Adopté à l'unanimité
- CE22-23-07** **13. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT - adoption**
Il est proposé par Mme Gitane Bouchard et appuyé par Mme Mélanie Brière d'adopter les règles de régies internes.
Adopté à l'unanimité
- CE22-23-08** **14. CALENDRIER DES RENCONTRES 2022-2023 - adoption**
Il est proposé par Mme Mélanie Brière et appuyé par M. Markus Gauthier d'adopter l'horaire des rencontres comme suit :
- Lundi 12 décembre 2022 à 18 h 30;
Mardi 7 février à 19 h;
Lundi 20 mars 2022 à 19 h;
Mardi 16 mai 2022 à 19 h;
Lundi 12 juin 2022 à 18 h 30.
- Adopté à l'unanimité

- CE22-23-09** **15. ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVE - approbation**
Présentation et explication des différentes mesures que nous étions autorisés à utiliser pour réduire la facture des parents. Les niveaux de la maternelle à la 5^e année entrent tous en-deçà du budget maximal de 85\$. Pour les élèves de la 6^e année, il y a un dépassement dû à la classe neige.
Il est proposé par Mme Sandrine Labrie et appuyé par M. Laurent Jodoin d'accepter toutes les propositions d'activités et sorties éducatives pour l'année 2022-2023.
Approuvé à l'unanimité
- CE22-23-10** **16. AUTORISATION POUR DES SORTIES DANS L'ENVIRONNEMENT DE L'ÉCOLE – approbation**
Il est proposé par Mme Gitane Bouchard et appuyé par Mme Catherine Op de Beck, d'autoriser les sorties dans le quartier.
Approuvé à l'unanimité
- 17. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ – approbation**
Il n'y a pas de représentant de la communauté.
- CE22-23-11** **18. PRINCIPES D'ENCADREMENT FINANCIER 2022-2023 – approbation**
Explication du principe dont le but est de minimiser les coûts dépensés par les parents en ce qui a trait au matériel didactique (reprographie, agenda, cahiers maison et cahiers scolaires) (Maximum de 85\$) et aux sorties et activités (Maximum de 85\$, mais si le coût total des activités et sorties dépasse de plus de 50\$ par enfant pour un niveau, les frais proposés doivent être approuvés au Conseil d'établissement).
Il est proposé par Geneviève Gilbert et appuyé par Sandrine Labrie d'approuver le principe d'encadrement financier 2022-2023 tel que proposé.
Approuvé à l'unanimité
- CE22-23-12** **19. NORMES ET MODALITÉS – approbation**
Présentation des documents pour chaque niveau avec retour à 3 bulletins et retour des examens ministériels. Des corrections mineures doivent être apportées aux documents de 3^e et 6^e année.
Il est proposé par Mme Marie-Christine Bilodeau et appuyé par Mme Mélanie Brière d'approuver les normes et modalités après les corrections.
Approuvé à l'unanimité.
- 20. PROJET ÉDUCATIF - suivi**
Il y aura une révision du Projet d'engagement vers la réussite (PEVR). Beaucoup de rencontres et convocations des membres du personnel sont prévues au cours des prochains mois.
Le conseil d'établissement sera informé de l'évolution du dossier.
- 21. CONFÉRENCES AUX PARENTS**
Les écoles de secteur vont arrimer leurs allocations pour organiser conjointement des conférences aux parents. Cette année, nous aurons trois (3) conférences données par Dr Nadia :
- La persévérance scolaire de l'enfant;
 - Le rôle du parent dans le bien-être psychologique de l'enfant;
 - Le développement et l'estime de soi chez l'enfant.
- CE22-23-13** **22. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SERVICE DE GARDE – Adopter**
Le dossier de régie interne du service de garde est maintenant géré par le département de l'organisation scolaire du CSSP, puisque le but était d'uniformiser toutes les écoles (Coût, mode de paiement, réinscription par le portailparents, etc.).
La mission qui apparaît au document est celle de l'école.

23. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Dans le dossier « École enracinée », comme l'Organisation de participation des parents (OPP) s'est dissout, Mme Mélanie Cadorette a pris le relai afin de continuer ce qui avait été entamé.

Colle à moi : nous avons reçu un chèque de 112\$ en juin et nous recevrons bientôt une somme de plus de 500\$.

La campagne des « Super recycleurs » de la semaine dernière a été moins fructueuse que l'édition du printemps dernier, mais nous recevrons plus de 200\$.

Nous avons été sollicités par plusieurs compagnies pour des levées de fonds : « Les produits de l'érable », « Recettes en pot », « Bôsapin » ...

Nous projetons déjà :

« Dictée de la directrice » où les parents/amis promettent une somme x par mot écrit correctement par l'enfant.

« Course financée » où les parents/amis promettent une somme x par tour complété par l'enfant.

Nous pourrions faire une campagne de Noël avec les délicieux fudges proposés par Pro-snack.

Mme Labrie suggère aussi les savoureux fromages de l'Abbaye St-Benoît, ce qui ferait une belle campagne sucrée et salée pour les Fêtes.

Donc, les levées de fonds de l'année pourraient ressembler à ceci :

Fudges et fromages pour Noël;

Dictée en janvier;

Course en mai.

Il est trop tard pour partir la campagne de sapins de Noël, mais en août prochain, nous les contacterons.

M. Gauthier suggère une campagne de calendriers « École de la Pommeraie » montés à partir des photos d'œuvres des élèves.

Madame Labrie ajoute que des vêtements avec le superbe nouveau logo de l'école pourraient aussi plaire aux familles.

M. Patenaude aimerait comparer les options de l'Abbaye St-Benoit avec celles de la compagnie Perfections. Mme Mélanie Cadorette les contactera.

24. UTILISATION DES LOCAUX 2022-2023 - adoption

CE22-23-14

Mme Mélanie Cadorette a été sollicitée par la municipalité de Mont-Saint-Hilaire qui aimerait emprunter nos locaux et notre matériel pour organiser des activités la fin de semaine. Les avocats du CSSP ont été consultés et, quoique nous ayons le dernier mot, ils ne recommandent pas d'aller de l'avant, car les coûts liés aux bris et à l'usure du matériel sont difficiles à se faire rembourser et l'ordre dans le dépôt peut être ardu à maintenir.

Il est proposé par Mme Gitane Bouchard et appuyé par Mathieu Rousseau-Vary de refuser la demande de la municipalité de Mont-Saint-Hilaire.

Refusé à l'unanimité.

CE22-23-15

Il est 21 h 15. Il est proposé par Mme Sandrine Labrie et appuyé par Mme Geneviève Gilbert de prolonger de 15 minutes supplémentaires.

Approuvé à l'unanimité.

25. PROJET CLASSES EXTÉRIEURES

Avec un projet de 110 069.47\$, les classes extérieures n'auraient pas de toit. La totalité de la somme serait reliée aux étapes suivantes :

Classe avant :

- Concept, Firme, bancs-pupitres en demi-cercle, tableau extérieur autoportant, préparation du sol, ajout d'arbres pour faire de l'ombre;

Classe arrière :

- Assises en pierre, excavation, imprévus, entretien, installation, contingence, livraison

La mesure 50530 nous permettrait de recevoir l'équivalent de 90% de la part du Ministère. Nous devons cependant avoir en mains environ 35 000\$. Nous avons déjà amassé 14 593.36\$, alors nous croyons que nous serons en mesure d'obtenir la somme restante de 20 406.64\$ d'ici 2024. Nous allons donc de l'avant.

CE22-23-16

26. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Il est 21 h 30. Il est proposé par Mme Sandrine Labrie et appuyé par Mme Mélanie Brière de prolonger de 15 minutes supplémentaires.
Approuvé à l'unanimité.

M. Steve Patenaude nous informe qu'il y a eu une assemblée générale. Il fait maintenant partie du Comité HDAA. Toutes les modifications de fonctionnement des services d'aide à l'élève seront en consultation lors de la révision du PEVR.

27. LA VIE AU SERVICE DE GARDE

Cette année, beaucoup d'enfants sont inscrits au service de garde. En comparaison, l'an passé, il y avait 10 groupes, cette année, il y en a 13. Il y a plus d'enfant qu'avant la pandémie. Comme nous sommes en manque de personnel, certains groupes n'ont pas la stabilité d'éducatrices.

La journée pédagogique du 21 septembre a accueilli 180 enfants, ce qui fut tout un défi d'organisation. C'est pourquoi, comme il y a une date limite pour inscrire son enfant aux journées pédagogiques, nous refusons toutes les demandes tardives.

Toute l'équipe met la main à la pâte pour pallier le manque d'un concierge de soir en vidant les poubelles.

28. LA VIE À L'ÉCOLE

La première communication a été déposée au Portailparents le 14 octobre dernier. En novembre, ce sera au tour du premier bulletin.

L'Halloween s'en vient et la semaine qui précède cette grande journée sera célébrée en grand avec toutes sortes d'activités.

Les 6^e années participent à un beau projet de l'université McGill : « École à ciel ouvert ». Les classes doivent travailler au moins deux (2) heures par semaine, mais leur moyenne est de trois (3). L'enseignement du français et des mathématiques est effectué avec les éléments de la nature.

Le mois dernier, nos élèves de 6^e ont aussi pris part au crosscountry. Leur esprit sportif a été remarqué par les autres école ainsi que l'organisation et leur a permis de remporter la bannière du même nom.

Mme Mélanie Cadorette souligne le bonheur de retrouver une certaine normalité à revoir les visages du personnel et des enfants. Les activités sportives des membres du personnel sont aussi de retour cette année au grand plaisir de ceux qui y participent.

L'exercice de feu a eu lieu la semaine dernière. À notre grande surprise, il n'y avait ni camion ni pompier, mais deux représentantes habillées en civil. Nous recevrons les résultats de notre performance sous peu.

29. AUTRES

Rien à signaler

30. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE22-23-17

Il est proposé par Mme Sandrine Labrie et appuyé par M. Markus Gauthier de lever l'assemblée à 21 h 46.

Karine St-Pierre
Présidente

Mélanie Cadorette
Directrice